



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2024

Sous la présidence de
Monsieur Joël SIMON
Maire

Le vingt-deux avril de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 16/04/24
Date d'affichage CR : 25/042024

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de conseillers votants : 08
Nombre de conseillers absents : 01
Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents :

Monsieur d'ORANGE Xavier
Monsieur JEANDEL Francis
Madame PETER Ausilia
Monsieur LOMANTO Joseph
Monsieur PETITDIDIER Christophe
Madame AÏT-BRAHAM Dalila
Madame SIMON Nadia

Etait absent :

Monsieur TOURCHER Hugo.

Madame PETER Ausilia est élue secrétaire de séance.

Début de la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance du 15 mars 2024 ;
- Décisions prises dans le cadre de ses délégations depuis le Conseil Municipal du 15 mars 2024.

| DATE DOCUMENT | DATE PAIEMENT | OBJET | Société | Montant TTC | Service |
|---------------|---------------|--|-----------------------|-------------|--------------|
| 11/12/2023 | 28/03/2024 | Marché restauration, dessous le friche | SETHY | 74 863,92 | EXPLOITATION |
| 31/03/2024 | 02/04/2024 | Carburant | CORA | 111,58 | EXPLOITATION |
| 09/06/2023 | 02/04/2024 | Complément borne irve | UEM | 167,71 | EXPLOITATION |
| 07/12/2023 | 02/04/2024 | Divers boissons | SUPERU | 55,9 | EXPLOITATION |
| 27/03/2024 | 02/04/2024 | Divers alimentation | SUPERU | 68,93 | EXPLOITATION |
| 15/03/2024 | 02/04/2024 | Divers alimentation | SUPERU | 69,09 | EXPLOITATION |
| 12/03/2024 | 02/04/2024 | Complément facture mairie | ORANGE | 13,86 | BUREAU |
| 03/04/2024 | 05/04/2024 | Numérisation urbanisme | CCHCPP | 240 | EXPLOITATION |
| 08/02/2024 | 05/04/2024 | Formation + installation | COSOLUCE | 342 | EXPLOITATION |
| 31/03/2024 | 05/04/2024 | Nettoyage Mairie | TRAVAILLER EN MOSELLE | 184,8 | BUREAU |
| 04/01/2024 | 05/04/2024 | Cadeau départ retraite | ATELIER BLEU | 300 | EXPLOITATION |
| 31/03/2024 | 05/04/2024 | Timbre | LA POSTE | 7,48 | EXPLOITATION |
| 20/04/2024 | 09/04/2024 | Échéance prêt MAM | CAISSE EPARGNE | 531,9 | EXPLOITATION |
| 06/04/2024 | 09/04/2024 | Entretien tondeuse | SEVE VERTUG | 163,45 | EXPLOITATION |
| 12/01/2024 | 11/04/2024 | Maîtrise d'œuvre | IRH CONSEIL | 2 335,80 | EXPLOITATION |
| 10/04/2024 | 11/04/2024 | Conso Foyer | MOSELLANE DES EAUX | 305,72 | EXPLOITATION |
| 15/04/2024 | 16/04/2024 | Carburant | CORA | 45,24 | EXPLOITATION |
| 29/02/2024 | 16/04/2024 | Nettoyage Mairie | TRAVAILLER EN MOSELLE | 184,8 | EXPLOITATION |
| 11/04/2024 | 16/04/2024 | Conso Mairie | ORANGE | 228 | EXPLOITATION |
| 08/04/2024 | 16/04/2024 | Acompte Ecole | SIS FAILLY | 31 126,87 | EXPLOITATION |

DCM N° 10/2024 : PLU – Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Dans le cadre de l'élaboration du Nouveau PLU de la commune et sur proposition de Monsieur le Maire, un débat sur les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est proposé lors de cette séance.

Au terme de l'Article L 123-9 du Code de l'Urbanisme, « un débat a lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenus pour l'ensemble de la commune et décrites dans le PADD »

Monsieur le Maire propose, à l'issue de ce débat, d'adopter le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

ADOpte le plan PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

DCM N° 11/2024 : Renouvellement des Conventions de Prestations de Services et des Paies à façon de la CCHCPP.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la communauté de communes Haut Chemin – Pays de Pange, dans sa délibération n° 2024_42 du 08 avril 2024, a procédé à des actualisations de tarification, à compter du 1^{er} mai 2024, pour :

- Les services de Prestations de Services (à savoir : Mise en place et entretien d'espaces verts ; Entretien, balayage, nettoyage des trottoirs et des places du village ; Curage des fossés ; Travaux d'entretien sur les bâtiments communaux).
- La réalisation des paies à façon pour les agents et les élus de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** ;

ACCEPTE l'actualisation desdites conventions « **prestations de services** » et « **paies à façon** »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions ou leurs avenants avec la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange.

DCM N° 12/2024 : CHOIX ENTREPRISE – TRAVAUX CHEMIN DE METZ.

Vu le PLU de la commune de Servigny lès Sainte Barbe approuvé par DCM du 04 mai 2012,

Vu les délibérations du Conseil Municipal concernant la continuité des usoirs du Chemin de METZ, (N°12/2021 du 04/03/2021), à savoir la rétrocession à la commune d'une bande de terrain de 04 mètres de profondeur le long de ladite chaussée afin d'y aménager un dispositif de sécurité (trottoirs et éclairage public) et un espace paysager et plus particulièrement des entrées de garages et/ou parkings,

Vu l'existence d'un parking non aménagé Chemin de Metz, encadré par les parcelles A 489 et 02 39,

Vu les deux devis des entreprises démarchées pour la réalisation, Chemin de METZ, de l'entrée de parking de la parcelle A-491, de l'entrée de garage, avec cheminement piétonnier et entrée piéton de la maison implantée sur la parcelle A- 489, la finalisation du parking situé en pointe – proximité parcelle 02- 39, (avec fond de forme en grave et finalisation par revêtement stabilisé),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à :

- **Deux voix « pour » ; Une voix « contre » ; Cinq « abstentions »**

DECIDE de réaliser lesdits travaux,

DECIDE de retenir la proposition de la société SETHY sise 6 rue des Tisserands 57070 METZ, devis n° 2024.04.04TMN du 17 avril 2024 pour un total HT de 21 126.40 €, soit 25 351.68 € TTC.

DECIDE de demander auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange, dans le cadre du Fonds de Concours d'Investissements aux Communes, une attribution de 10 560 € de fonds de concours.

CHARGE Monsieur le Maire d'en faire cette demande et de déposer le dossier,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette demande,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous autres documents concernant cette réalisation,

DIT que la somme nécessaire est inscrite au Budget Primitif 2024.

Sortie du Conseil Municipal de Madame Nadia SIMON et Monsieur Joël SIMON.

DCM N° 13/2024 : REMBOURSEMENT DE PAIEMENT A LA COMMANDE AU NOM ET POUR LA COMMUNE - MATERIEL DE BUREAU SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Xavier d'ORANGE, 1^{er} adjoint, soumet à remboursement, les achats effectués auprès de la Société ACOLAD Luxembourg et payés par Monsieur et Madame SIMON pour un montant total TTC de 800 €, soit : huit cent Euros et correspondant au détail suivant :

- Ensemble salle de réunion (6 tables, 11 chaises et 2 armoires basses) pour : 500.00 €
- Achat d'un écran connecté [SHARP AQUOS QUATTRON 70" 3D (175 cm screen)] : 300.00 €

Cette dépense a été effectuée dans le cadre de la modernisation de la salle du Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à : **Six voix « pour » et Deux « abstentions »** :

DECIDE que les sommes avancées par Monsieur et Madame SIMON leur soient reversées.

Retour au Conseil Municipal de Madame Nadia SIMON et Monsieur Joël SIMON.

DCM N° 14/2024 : AMENAGEMENTS ET ACQUISITION DE MATERIELS POUR LA COMMUNE

Sur proposition de Monsieur le Maire, dans le cadre de l'amélioration du bien vivre ensemble et du respect de l'environnement ;

Et,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** ;

DECIDE de :

- Créer un espace de liberté pour chiens, en pleine nature, en bordure du Rupt de Zelle réouvert,
- Créer un dépôt provisoire des déchets verts des services municipaux, à l'extérieur du cimetière, en lieu et place du précédent dépôt situé au terrain de foot, ancien dépôt planté d'arbres haute tige,
- De protéger ces deux espaces par la pose d'une clôture à lattes châtaigner, travaux qui seront réalisés par l'équipe municipale.

Divers :

a) Droit de préemption : néant

b) Suivi dossier Biodiversité, réouverture ruisseau et ruissellement :

La phase deux des travaux pour ce dossier a débuté le 20 novembre 2023 avec la plantation des arbres et arbustes, en bordure de ruisseau et au niveau d'une haie en bordure de chemin. En raison des conditions climatiques très défavorables la plantation de la seconde haie a été effectuée le mardi 6 février 2024. Les travaux de réalisation du chemin piétonnier devraient reprendre le 23/04/2024.

c) Révision du PLU :

Quinze réunions ont eu lieu avec le bureau d'études ADT en charge de cette révision :

- 1^{ère} réunion : pour le lancement ;
- 2^{ème} réunion : sur l'avancée de la zone 1AU, les dents creuses, la consommation des espaces entre 2011/2021, les projets, les problèmes du règlement et un tour du village ;
- 3^{ème} réunion : concertation avec le monde agricole ;
- 4^{ème} réunion : présentation du Diagnostic.
- 5^{ème} réunion : PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- 6^{ème} réunion : zonage et Règlement
- 7^{ème} réunion : règlement
- 8^{ème} réunion : Analyse des OAP – Orientation d'Aménagement et de Programmation
- 9^{ème} réunion : concertation avec les PPA dont la DDT et le SCOTAM
- 10^{ème} réunion : Etude du règlement et zonage
- 11^{ème} réunion : Etude du Règlement
- 12^{ème} réunion : Zonage et règlement
- 13^{ème} réunion : zonage et règlement
- 14^{ème} réunion : PADD – finalisation règlement.
- 15^{ème} réunion : Règlement, PADD, OAP,
- 16^{ème} réunion : 1^{ère} rencontre publique effectuée le vendredi 26 janvier 2024 à 19h00 au foyer socio culturel

d) Autres

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures et arrêtée à cinq délibérations, de la n° 10 à la n° 14/2024.

Pour extrait conforme

Servigny lès Sainte Barbe, le 25 avril 2024.

Joël SIMON, Maire